

Séance du lundi 27 avril 2026

Délibération N° DE_036_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	15	15
Date de la convocation : 16/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie), sous la présidence de Florian LAFOUX.

Présents : Florian LAFOUX, Jean-Marie PAGNARD, Marie DOS REIS VIANA, Bruno LAFOUX, Laure BOUGON, Jérôme BLONDEAU, Philippe CHAMBLET, Marie-Noëlle CHAULET, Marion DESQUESNES MAILLOCHON, Jean FUENTES, Florence GIARD, Laurent GOUBARD, Céline PAGNARD, Maria PELLETIER, Didier PONTON

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Marion DESQUESNES MAILLOCHON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Mise à disposition exceptionnelle de la remorque et transport en déchetterie

Afin d'aider un administré à évacuer des déchets accumulés et de réduire les nuisances associées, Monsieur le Maire propose à titre exceptionnel de mettre à disposition la remorque de la commune et de transporter les déchets à la déchetterie.

Il précise que ce sera à l'administré de charger la remorque et la vider à la déchetterie en respectant les consignes de tri.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal:


- accepte la proposition du Maire
- fixe les frais, par voyage, à 50€

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Florian LAFOUX
Président de séance



Marion DESQUESNES MAILLOCHON
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 29/04/2026
Date de réception de l'AR: 29/04/2026
036-213600539-DE_036_2026-DE
A G E D I

DE_036_2026

